COMPTE RENDU
Séance du 4 novembre 2022.

L'an deux mil vingt-deux le 4 novembre à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Brigitte TRAVERS, Arnaud DUFOSSE, Pierre BIEUVILLE, Thomas GUYOMARC H, Philippe PAULET Laurent GARDIN et Jean-Luc CAILLIE.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAUX.

Nombre de membres en exercice: 10
Nombre de membres présents: 10
Nombre de votants : 10
Date de convocation : 28/10/2022

Objet : Décision modificative.

Le conseil municipal demande à inscrire les écritures budgétaires suivantes :

- Compte 21 318 : - 4 366 euros
- Compte 10 226 : + 4 366 euros

Point sur deux dossiers d'urbanisme.

- Dossier GOULET Oliver : Réponse positive de la part d'IDS. Certains conseillers ne sont pas d'accord. L'avis du Maire étant prépondérant, le dossier est accepté, Monsieur Goulet ayant le statut d'artiste.
- Dossier LE GULUCHE : Réponse négative de la part d'IDS expliquée par la couleur gris anthracite du portail. Le Maire décide d'accorder cette demande, cette couleur étant régulièrement utilisée dans la commune.

Evolution réflexion gestion des cimetières

La législation a été modifiée.
Le conseil municipal décide de faire appel au prestataire informatique afin de découvrir quel logiciel pourrait être adapté à la gestion des cimetières de la commune.

Information procès-verbal du COSEC

Madame le Maire a porté connaissance au conseil municipal du compte-rendu du procès-verbal de l'assemblée générale du COSEC qui s'est tenue le 21 septembre dernier. Messieurs Jousselin et Bieuville apportent des explications complémentaires.

Information concernant les servitudes d'utilité publique (perturbations électromagnétiques et servitudes radioélectriques).

Le conseil municipal demande que de plus amples renseignements soient fournis à ce sujet.

Diagnostic énergétique de l'ancienne mairie.

Les conseillers demandent qu'un devis soit établi afin de poser de la laine de verre au-dessus de la classe attentant à l'ancienne mairie. Ce dossier est à étudier avec le Président du SIVOS, Monsieur Sylvain BIGNON.
Le diagnostic énergétique a été fait et le conseil municipal est en attente du compte-rendu.
Une demande de subvention sera demandée.

Visite Présence Verte.

Si la mairie signe une convention avec la Présence Verte, les personnes adhérentes pourront bénéficier d'une aide leur permettant de baisser leur cotisation.
La Présente Verte a fait part de diverses prestations supplémentaires d'aide à la personne.

Questions diverses.

- L'arbre de Noel aura lieu le samedi 3 décembre à Caillouet à 14h00.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu comme chaque année à 11h00.
- Le repas des anciens se déroulera le 27 novembre au restaurant le Clos Saint André
- Les conseillers demandent de contacter SNA afin de connaître leur logiciel pour la gestion des cimetières
- Un rendez-vous est planifié avec le lycée horticole d'Evreux afin d'établir une proposition d'aménagement de la cour de la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

